

Service : Bâtiments

Recrutement d'un Maçon saisonnier à 35 h

Définition	<p><u>Missions principales :</u></p> <p>Maçon polyvalent dans le neuf ou la rénovation, autonome : dalles, dallages, planchers, longrines, ferrailage, coffrage, coulage de béton, murs brique, agglos, pierre, enduits, travaux de second œuvre (carrelage, placo, pose de menuiseries intérieures/extérieures), créations d'ouvertures.</p> <p>Petits travaux d'entretien courant.</p> <p><u>Missions secondaires :</u></p> <p>Travaux sur voiries : Maçonnerie générale, Travaux de signalétiques (panneaux), mise en place d'enrobés, bordures, réseaux, création de cheminement et travaux de VRD, Entretien du matériel</p> <p>Renforcer les autres équipes du centre technique municipal (travaux divers non qualifiés)</p>
Situation fonctionnelle	Commune de Solliès-Pont Service : Bâtiments
Conditions d'exercice	Horaires : Lundi : 07h30 – 12h00 et 13h30 – 17h00 Du mardi au jeudi : 07h30 – 12h00 et 13h30 – 16h30 Vendredi : 07h30 – 12h00
Conditions spécifiques	Détenteur du permis B obligatoire Formation : CAP/BEP Maçonnerie. Expérience souhaitée. Maîtrise des outils et engins. Permis PL ou CACES seraient un plus.
Autonomie et responsabilités	Placé sous l'autorité hiérarchique des responsables. Effectue les travaux sous le contrôle du responsable du service
Cadre statutaire et salaire	Type et durée du contrat : 35 heures/semaine – durée de 3 mois renouvelable Date du début du contrat : 15.06.2023 Salaire (smic) : 1750.86 euros brut.

Réponse par mail : mairie@solliespont.fr avec CV+ lettre de motivation+diplômes

Merci de préciser le numéro de l'offre pôle emploi

Réponse par courrier : Mairie de Solliès-Pont, à l'attention de Monsieur le maire, 1 Rue de la République - 83210 SOLLIES-PONT